

AFFICHÉ LE : 22 SEP. 2017

REPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE MELUN

## CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2017 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

-----

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 14/09/2017 s'est réuni le jeudi 21 septembre 2017, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Gérard MILLET, le 1<sup>er</sup> Adjoint, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

### PRESENTS :

Monsieur Gérard Millet, Madame Marie-Hélène Grange, Monsieur Kadir Mebarek, Madame Renée Wojeik, Monsieur Romaric Moyon, Madame Brigitte Tixier, Monsieur Jean-Pierre Rodriguez, Monsieur Anthony Lemond, **Adjoints**

Monsieur Xavier Luciani, Monsieur Jean-Claude Coulleau, Madame Josette Chabane, Madame Marie-Rose Ravier, Madame Amélia Ferreira De Carvalho, Monsieur Henri Mellier, Madame Andrianasolo Rakotomanana (à partir du point n° 11), Madame Jocelyne Langmann, Madame Catherine Stentelaire, Monsieur Mohammed Hadbi, Madame Corinne Aubanel (jusqu'au point n° 17), Madame Valérie Vernin, Madame Alexandra Duverne (jusqu'au point n° 17), Monsieur Christian Clause, Monsieur Claude Bourquard, Monsieur Baytir Thiaw (à partir du point n° 9), Monsieur François Kalfon (à partir du point n° 8), Madame Bénédicte Monville De Cecco (à partir du point n° 8), Madame Djamila Smaali Paille, **Conseillers Municipaux**

### ABSENTS NON EXCUSES:

Monsieur Mourad Salah, Monsieur Thierry Brisson (jusqu'au point n° 7), Monsieur Baytir Thiaw (jusqu'au point n° 8), Monsieur François Kalfon (jusqu'au point n° 7), Madame Bénédicte Monville De Cecco (jusqu'au point n° 7), Monsieur Thomas Guyard, Madame Marine Gaignard (jusqu'au point n° 7)

### ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Louis Vogel a donné pouvoir à Monsieur Gérard Millet, Madame Patricia Astruc-Gavalda a donné pouvoir à Monsieur Kadir Mebarek, Monsieur Noël Boursin a donné pouvoir à Madame Renée Wojeik, Madame Ségolène Durand a donné pouvoir à Monsieur Romaric Moyon, Monsieur Gérard Pillet a donné pouvoir à Madame Catherine Stentelaire, Madame Andrianasolo Rakotomanana a donné pouvoir à Madame Amélia Ferreira De Carvalho (jusqu'au point n° 11), Madame Corinne Aubanel a donné pouvoir à Madame Marie-Rose

Ravier (à partir du point n° 18), Monsieur Mohamed Mokeddem a donné pouvoir à Monsieur Mohammed Hadbi, Madame Chrystelle Marosz a donné pouvoir à Madame Jocelyne Langmann, Madame Alexandra Duverne a donné pouvoir à Madame Josette Chabane (à partir du point n° 18), Monsieur Thierry Brisson a donné pouvoir à Monsieur François Kalfon (à partir du point n° 8), Madame Farida Atigui a donné pouvoir à Madame Djamila Smaali Paille

SECRETARE :

Monsieur Henri MELLIER

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Monsieur Henri Mellier en qualité de Secrétaire de Séance.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 30 juin 2017.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des Décisions du Maire et des Marchés.
- ✓ Désigné l'association UNION DEPARTEMENTALE DE LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF) en remplacement de l'association ORGECO77 pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Melun.
- ✓ Approuvé la tarification aux bornes de recharge électrique pour les véhicules électriques sur la rue Paul Doumer et la Place de l'Ermitage.
- ✓ Autorisé le Maire à signer une convention pour la pose d'ouvrages de voirie sur les murs ou façades des immeubles donnant sur la voie publique ou surplombant des immeubles.
- ✓ Décidé d'acquérir auprès de la Société TAGERIM la parcelle cadastrée section AY n° 268, d'une contenance d'environ 170 m<sup>2</sup>, au prix de 1 € et de l'affecter à un usage de voirie communale et de la classer dans le domaine public de la Commune.
- ✓ Approuvé le résultat de l'enquête publique au vu de l'avis favorable du Commissaire-enquêteur relatif au déclassement du domaine public communal des parcelles cadastrées section AT n° 283 et 284 pour partie situées 18 rue René Poteau.
- ✓ Retiré la délibération n° 2017.06.4.97 du 30 juin 2017 portant lancement de la procédure d'utilité publique sur la Butte de Beauregard.
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne les conventions relatives au Forfait Autonomie attribué aux Résidences Autonomie pour le financement de leurs actions de prévention.

- ✓ Autorisé le Maire à signer la Convention d'attribution d'une subvention avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés.
- ✓ Autorisé le Maire à signer la Convention de partenariat entre la Ville de Melun et l'Association Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).
- ✓ Abrogé la délibération n° 2017.02.16.16 du 2 février 2017 en tant qu'elle sollicite du Département de Seine et Marne des subventions relatives à l'opération de rénovation phonique et thermique des écoles de Beauregard et Cassagne ainsi que pour la rénovation du bassin intérieur de la piscine municipale ; sollicité auprès du Département de Seine et Marne des subventions pour les opérations inscrites dans le CID avec la CAMVS.
- ✓ Approuvé le contenu du rapport établi par Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) en date du 13 juin 2017 au titre du transfert de l'Université Inter-Ages.
- ✓ Approuvé le contenu du rapport établi par Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) en date du 13 juin 2017 au titre de la compétence promotion tourisme.
- ✓ Approuvé le contenu du rapport établi par Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) en date du 13 juin 2017 concernant l'évaluation des charges nettes transférées suite à l'extension de périmètre de la CAMVS aux communes de Limoges-Fourches, Lissy, Maincy et Villiers en Bière.
- ✓ Autorisé les écritures comptables :
  - Débit du compte 28351 "Amortissement bâtiments d'exploitation" : 0.41 €,
  - Crédit du compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" : 0.41 €.
- ✓ Votée la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2017, équilibrée en section d'investissement pour un montant total de :
  - Fonctionnement : 5 000 €
  - Investissement : 10 000 €
  - Total : 15 000 €
- ✓ Pris acte du Rapport d'activités et du Compte-rendu financier, année 2016, produits par la Société des Eaux de Melun pour le Service de distribution d'eau dont elle est Délégitaire ainsi que du Rapport de Monsieur le Maire sur le prix et la qualité du Service d'eau potable (année 2016).
- ✓ Pris acte du Rapport d'activités et du Compte-rendu financier produits par la STHAL pour le Service de production et de distribution de chaleur à Melun dont elle est délégitaire (saison 2015-2016).
- ✓ Autorisé la Maire à signer le Protocole de Partenariat entre la Ville de Melun et ENEDIS.

- ✓ Autorisé le Maire à signer la Convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées avec GRDF.
- ✓ Autorisé le Maire à attribuer le Prix du Jury et les Prix du Public dans le cadre de Céramiques sur Seine.
- ✓ Autorisé le Maire à signer la Convention de Mécénat avec l'Association "Les Amis du Musée de Melun".
- ✓ Emit un avis favorable au projet modifié des statuts de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
- ✓ Décidé d'instituer la Taxe sur les friches commerciales et fixé les taux majorés à :
  - 20 % pour la 1ère année d'imposition,
  - 30 % pour la 2ème année d'imposition,
  - 40 % pour la 3ème année d'imposition.
- ✓ Autorisé les termes de la Convention d'accès à "Mon Compte Partenaire" et le Contrat de service pris en application de la Convention d'accès à "Mon Compte Partenaire".
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne la Convention de Prestation de Service Relais Assistants Maternels.
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la Convention de Financement 2017 pour la crèche collective "Les Dauphins".
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la Convention de Financement 2017 pour la crèche familiale "Les Lutins".
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la Convention de Financement 2017 pour la crèche collective "La Coccinelle".
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la Convention de Financement 2017 pour la crèche collective "Les Pitchouns".
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la Convention de Financement 2017 pour la structure multi-accueil "Les Bouts d'Chou".
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la Convention de Financement 2017 pour la crèche collective "Les Bambins".
- ✓ Autorisé le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la Convention de Financement 2017 pour la structure multi-accueil "Les Oursons".

- ✓ Autorisé le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la Convention de Financement 2017 pour la halte-garderie "Les Poussinets - Loupiots".
- ✓ Décidé de créer et de supprimer des emplois permanents au Tableau des Effectifs.
- ✓ Autorisé le versement d'une subvention d'un montant de 5 000 € à la Croix Rouge Française pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Irma sur la Zone des Caraïbes sur l'Île de Saint Martin.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire  
Pour le Maire empêché  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint

  
Monsieur Gérard Millet

